



LE MINISTRE

Paris, le 22 NOV. 2018

Nos Réf. : MEFI-D18-02931

Vos Réf. : votre message du 19 juillet 2018

Messieurs,

Vous m'avez fait part, à l'occasion de ma visite de la base de Hyères le 19 juillet 2018, de vos inquiétudes et de vos propositions relatives à la situation indemnitaire des personnels navigants et des personnels de maintenance. Vous m'avez également fait part de vos préoccupations concernant la disponibilité des moyens aériens.

Au cours de ce déplacement, comme lors de déplacements précédents, j'ai pu constater l'engagement de la douane dans l'important programme de modernisation qui lui permettra de mener ses missions aéromaritimes aussi bien sur le territoire national qu'europpéen, dans le cadre des missions Frontex. Cette évolution des missions et la technicité importante qu'elles requièrent justifient une évolution du régime indemnitaire des personnels aériens. J'ai donc demandé au directeur général des Douanes et Droits indirects d'engager sans délai une concertation avec les organisations représentatives pour moderniser et adapter ce régime indemnitaire dans le cadre budgétaire déterminé et en respectant un objectif de stabilité de la masse salariale.

Je demande que cette concertation porte particulièrement sur l'évolution de l'indemnité de risques professionnels aériens et sur l'allocation complémentaire de fonctions.

Par ailleurs, la réflexion sur le cadre d'emplois de nos agents - aériens, marins et piétons - doit progresser dans la perspective d'une probable montée en charge des missions Frontex.

Enfin, je vous indique que j'ai demandé au directeur général des Douanes et Droits indirects de me présenter un plan d'actions pour améliorer la maintenance des hélicoptères.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sincèrement

Gérald DARMANIN

UNSA Douane
Bâtiment Condorcet
Télédoc 322



139 rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12